

# François Hollande

21, rue de l'Arcade

75008 Paris

**M. Manuel BARROSO**

Président de la Commission européenne

Paris, le 9 décembre 2011

**Objet :** soutien du projet ULCOS de captage-stockage du dioxyde de carbone dans le cadre de l'appel à projets NER 300

Cher

Monsieur le Président,

J'ai eu l'occasion, lors de notre rencontre du 30 novembre dernier, d'évoquer avec vous le projet ULCOS (Ultra-Low CO<sub>2</sub> Steelmaking) développé sur le site de Hayange en Lorraine et porté par un consortium de sidérurgistes européens piloté par la société Arcelor-Mittal. Je souhaitais par la présente vous confirmer mon soutien à la demande de subvention faite dans le cadre de l'appel à projets NER300.

Le projet ULCOS constitue en effet une technique ambitieuse de captage, transport et stockage du dioxyde de carbone, susceptible de réduire de près de 50% la production de CO<sub>2</sub> des hauts fourneaux concernés. Il s'agit donc là d'une technologie de rupture, mais également d'un enjeu majeur pour la sidérurgie européenne, soumise comme vous le savez au système des quotas d'émissions de CO<sub>2</sub> adopté par l'Union européenne pour lutter contre le réchauffement climatique. La réalisation de ce projet est également décisive pour la pérennité de la filière liquide (Cokerie-Agglomération - Haut Fourneau - Acierie) dans les vallées de la Fensch et de l'Orne car il donnera à ce site de production en particulier et aux sites européens en général, un avantage technologique et donc compétitif à terme tout à fait déterminant.

Le 9 mai 2011, le projet ULCOS a été déposé par la France auprès de la Commission européenne dans le cadre de l'appel à projet NER300. Le 23 juin dernier, ce projet a également fait l'objet d'une première présentation au Parlement Européen à Bruxelles par Madame Catherine Trautmann, Présidente du groupe PSE et particulièrement mobilisée sur ce sujet. Les députés européens présents (anglais, français, espagnols et roumains) ont unanimement indiqué la compatibilité d'ULCOS avec les objectifs poursuivis dans le cadre de l'appel à projet NER300. Je me permets aussi de souligner l'intérêt manifesté pour ce projet par les Ministres du Grand Duché du Luxembourg, Monsieur le Ministre de l'Intérieur Jean-Marie Halsdorff et Monsieur le Ministre de l'Environnement Claude Wiseler, à l'occasion de la Conférence Intergouvernementale Franco-luxembourgeoise qui s'est tenue le 21 avril 2011 à Senningen. Le ministre Luxembourgeois de l'économie, Monsieur Jeannot Krecké, a formalisé cet intérêt par une lettre adressée au gouvernement français le 13 mai dernier expliquant que le Luxembourg « observe ce projet avec intérêt pour les avantages qu'il peut présenter pour notre région frontalière commune ».

.../...

Ce projet a été classé en tête des cinq projets innovants présentés par la France qui est, en ce qui la concerne, prête à le soutenir à hauteur de 150 M€. L'ensemble des collectivités locales concernées (Région Lorraine et Département de Moselle) se sont déclarées prêtes à s'engager à hauteur de 30 millions d'euros. Le procédé a par ailleurs fait l'objet d'une demande de subvention présentée par Arcelor Mittal auprès des services communautaires dans le cadre de l'appel à projets NER300 d'un montant de plus de 250 M€. Sous réserve de la confirmation de cette subvention, l'entreprise s'est engagée à prendre en charge le montant restant. Compte tenu du risque qui lui est associé et de sa faible rentabilité, le projet ne pourrait en effet être financé par des fonds privés seuls.

La Commission européenne a annoncé qu'elle ferait part de sa décision en fin du 1<sup>er</sup> semestre 2012 sur la base d'un rapport établi par la BEI. L'annonce, le 8 septembre dernier, par Arcelor Mittal de la fermeture jusqu'à une date indéterminée des deux hauts fourneaux de Hayange et donc de toute la filière liquide lorraine fait néanmoins peser une inquiétude importante au sujet des 2 000 emplois directs et 400 emplois indirects concernés par la filière.

C'est pourquoi vous comprendrez qu'une décision favorable et la plus rapide possible de la Commission européenne me paraît plus que souhaitable afin d'accorder le maximum de visibilité à une industrie sidérurgique européenne qui traverse actuellement une passe difficile.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma très haute considération.

*Bien cordialement*

*C'est un dossier important pour l'Europe et pour la France*

